



MATIÈRES ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtre), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

PAS DE SAC DE PLASTIQUE DANS MON BAC !
MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.



DÉCHETS

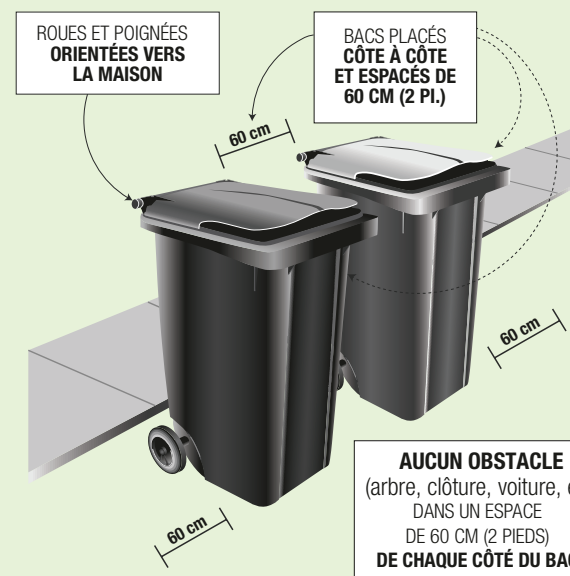
LES DÉCHETS SONT DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE
QUI NE PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS NI AU BAC BRUN
OU VERT, NI À L'ÉCOCENTRE, NI AUX COMPTOIRS
D'ENTRAÏDE.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Vapoteuses
- Brosses et miroirs
- Vaisselle brisée et porcelaine
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- Brosses à dents de plastique
- Sacs en plastique rigide (sacs de chips, etc.)
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs roulants doivent être placés côte à côte, avec un espace de 60 cm (24 po) tout autour. Les poignées et les roues doivent pointer vers la maison afin que rien ne nuise à la collecte.



MATIÈRES RECYCLABLES

CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS EN VRAC

✓ PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Papiers déchiquetés (dans un sac transparent noué)
- Papiers bruns non souillés
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)

✓ PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros :
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement (à regrouper dans un sac transparent noué)

✓ MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Cintres (à regrouper en paquets)

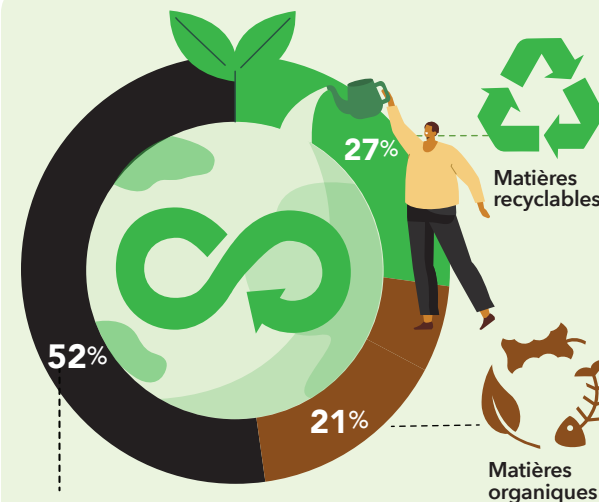
✓ VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants en verre, de toutes les couleurs



TRAINDEVIEDURABLE.com

CALENDRIER DE COLLECTES 2023 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Déchets enfouis dans la MRC

Encore aujourd'hui, la majorité des matières collectées sont des déchets.

Ensemble, dans un effort collectif pour la réduction des déchets!

631 kg
par habitant

525 kg
par habitant
Objectif 2029



Pour toutes questions relatives à la collecte, contactez la RITL.
www.ritl.ca
819 681-3379

819 321-2332
info@ivry-sur-le-lac.qc.ca

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE
VOTRE AVENIR
MRC DES
LAURENTIDES

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	1	2	3

L	M	M	J	V
27	28	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31	1	2	3	4

L	M	M	J	V
31	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

L	M	M	J	V
28	29	30	31	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

L	M	M	J	V
27	28	29	30	1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

*Il est possible que des modifications soient apportées au calendrier, vous serez avisés le cas échéant.
Pour plus d'information, veuillez vous référer au site Web de la RITL : www.ritl.ca

-  MATIÈRES RECYCLABLES 
-  MATIÈRES ORGANIQUES 
-  MATIÈRES ORGANIQUES + DÉCHETS  
-  MATIÈRES ORGANIQUES + RECYCLABLES  



SERVICE GRATUIT

Réservé aux citoyens, OBNI et ICI (industries, commerces et institutions)¹ de la MRC des Laurentides.

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques #6
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)²
- Encombrants
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Résidus verts³
- Pneus et batteries d'auto



¹Des restrictions s'appliquent. ²Maximum de 26 visites par année pour les citoyens. Interdits aux ICI. ³Acceptés seulement aux écocentres : Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts et Complexe environnemental de la Rouge (CER).

ÉCOCENTRE RÉGIONAL À SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, Principale Est

Heures d'ouverture :

Du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} novembre au 31 décembre

Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1^{er} mai au 31 octobre

Lundi au samedi : 9 h 00 à 16 h 30

Fermé les jours fériés